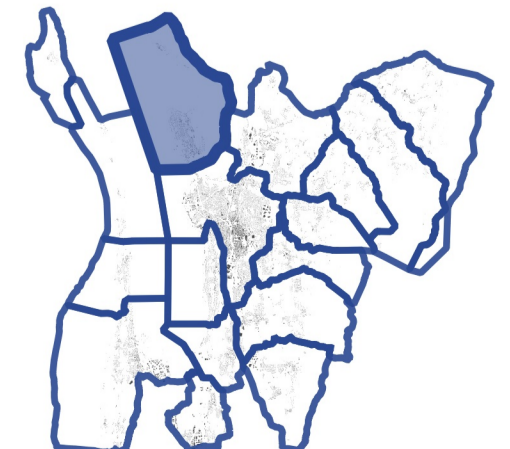


0 250 500 m



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND LAC

ANNEXE : PLANS DE PREVENTION DES RISQUES PAVAGE COMMUNAL - ECH. GRAPHIQUE



BRISON-SAINT-INNOCENT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de Grand Lac du :

à l'effet du projet de PLUi de Grand Lac (ex-CAR) M. Le Président

Approuvé le :

PIECE DU PLUi

5.7.1.C

- Limites communales
- Limites parcelaires
- Bâti cadastré
- Type d'aléa concerné dans le secteur du PIZ**
- Chute de blocs
- Crues torrentielles et coulées boueuses
- Erosion des berges
- Glissement de terrain
- Zone humide
- Ruissellement sur versant
- Inondation
- Autre secteur non constructible
- Non renseigné